

BioMetrixx S4

Répulseur solaire multi-insectes et nuisibles – station fixe et mobile
Art. Nr. 37201

Chère Cliente, Cher Client,

nous vous remercions d'avoir acheté ce produit de qualité.
Le **répulseur solaire pour nuisibles BioMetrixx S4,** utilisé en station fixe ou mobile, vous permet de tenir à distance et de repousser les moustiques, les puces, les araignées, les souris, les rats, les cafards ou les martres sans utiliser de produits chimiques.

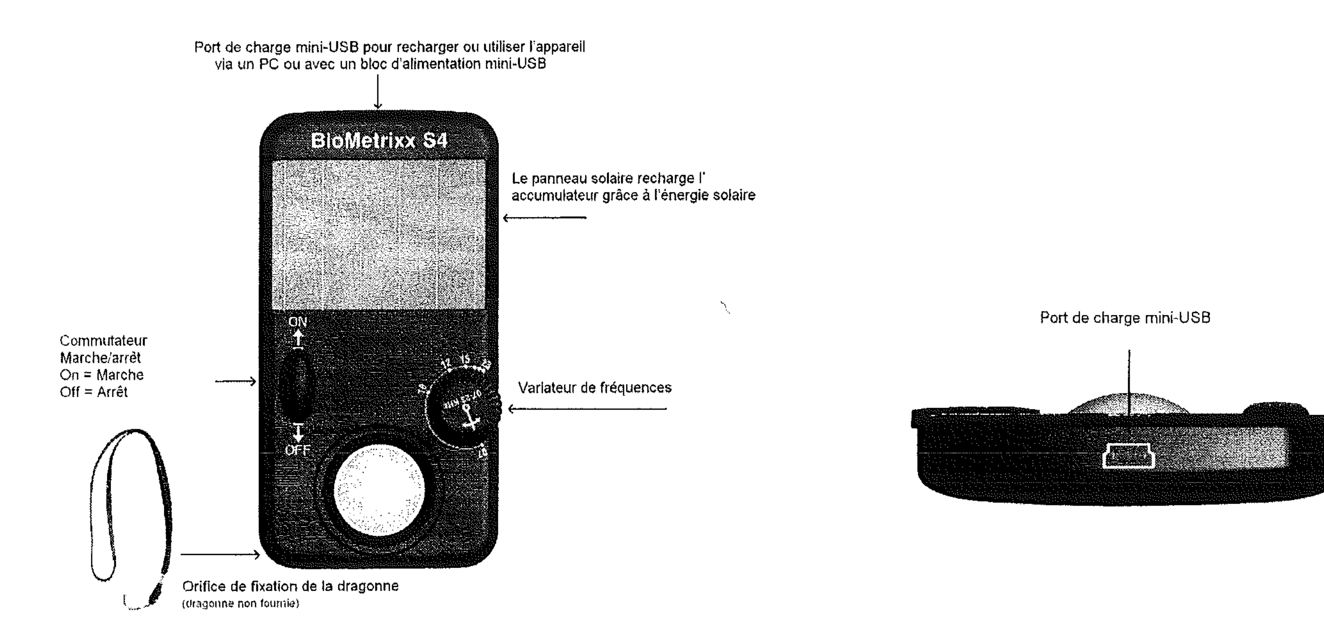
Principe de fonctionnement :
Le répulseur **BioMetrixx S4** émet des ultra-sons (à peine audibles pour l'homme) dont la fréquence, réglable en continu, varie de 7KHz à 23KHZ. Les ultra-sons sont particulièrement désagréables pour la plupart des nuisibles. Ils les tiennent à distance et / ou les chassent de votre habitation. Le tableau ci-dessous indique les fréquences auxquelles réagissent les différents nuisibles.
Cet appareil est conçu pour un usage privé. Son panneau solaire et sa pile bouton rechargeable intégrée vous offrent une grande flexibilité et une totale indépendance par rapport au réseau électrique. La combinaison de l'énergie solaire et des hautes fréquences, et ce sans l'utilisation de produits chimiques, fait de notre appareil un appareil particulièrement écologique.

Où l'utiliser :
Pièces à vivre et chambres, terrasses, celliers, greniers, garages, tonnelles, caravanes, tentes etc., ou avec vous, p. ex. en promenade.

Caractéristiques techniques :

Alimentation en tension :	3V 30 mA via le panneau solaire en silicium amorphe ou en courant alternatif via un câble-adaptateur mini-USB ou via un bloc d'alimentation mini-USB (Le câble adaptateur mini-USB et le bloc d'alimentation mini-USB ne sont pas fournis)
Alimentation de réserve :	Pile bouton 1.2V 160mAh NiMh
Consommation électrique :	< 0.8 mA
Fréquence :	7KHz. - 23 KHz. (réglable en continu)
Champ d'action :	jusqu'à 25 m² à l'intérieur, 3 – 5 m² à l'extérieur
Durée de fonctionnement – pleine charge :	env. 48 heures
Temps de charge via le panneau solaire :	5 heures en cas d'exposition directe aux rayons du soleil 8 heures si le temps est couvert
Temps de charge via le port USB :	env. 15 minutes
Dimensions du produit :	120 x 65 x 15 mm
Poids du produit :	64 g

Descriptif du produit



Fonctionnement du répulseur BioMetrixx S4:

Processus de charge :

Le répulseur **BioMetrixx S4** fonctionne avec une pile bouton au Ni-MH. Avant d'utiliser l'appareil pour la première fois, vous devez recharger la pile bouton soit pendant 5 à 8 heures grâce au panneau solaire intégré (voir illustration) soit pendant 15 minutes grâce au port USB. Pour recharger la pile bouton grâce au panneau solaire, posez-le dans un endroit sec le plus ensoleillé possible. Après 5 à 8 heures de charge (selon l'ensoleillement), l'appareil est prêt à fonctionner. Répétez ce processus pour recharger de nouveau l'appareil après son utilisation. Vous pouvez également recharger l'appareil grâce au port mini-USB intégré (voir illustration) à l'aide d'un câble mini-USB ou d'un bloc d'alimentation mini-USB. La durée de charge est d'environ 15 minutes. (Le câble-adaptateur mini-USB et le bloc d'alimentation mini-USB ne sont pas fournis).

Pour allumer et éteindre l'appareil :

Le répulseur **BioMetrixx S4** est muni d'un commutateur marche/arrêt (voir illustration). Positionnez le commutateur sur **ON** pour allumer l'appareil et sur **OFF** pour l'éteindre.

Sélection des fréquences :

Le répulseur **BioMetrixx S4** est doté d'un sélecteur de fréquence réglable en continu (voir illustration). Grâce à ce bouton, vous pouvez régler la fréquence émise de 7 kHz à 23 kHz. Le tableau ci-dessous indique les fréquences auxquelles réagissent les différents nuisibles. Cet appareil peut couvrir une surface de 25 m² à l'intérieur et de 3 à 5 m² à l'extérieur. Pour que l'appareil puisse couvrir un maximum de surface, aucun objet ne doit faire obstacle à cet appareil (murs, etc.). Vous devez également poser l'appareil le plus près possible de la zone à protéger.

Consignes de sécurité :

⚠ **Nous déclinons toute responsabilité quant aux éventuels dommages liés à une mauvaise utilisation de l'appareil et au non-respect des consignes d'utilisation.**

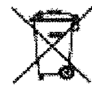
- Cet appareil ne peut fonctionner qu'avec la tension indiquée ci-dessus.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience ou de connaissances à moins qu'elles ne se trouvent sous la surveillance d'une personne responsable ou qu'elles en aient reçu les consignes d'utilisation.

Remarques générales :

- Les appareils électroniques ne conviennent pas aux enfants et aux adolescents de moins de 14 ans.
- Jetez les emballages ainsi que les produits d'usure conformément aux consignes de tri sélectif.
- En cas de retour du produit, vous devez joindre également le mode d'emploi.
- Dans un souci d'amélioration constante de nos produits, nous nous réservons le droit d'en modifier l'apparence ou les caractéristiques techniques.

Garantie :

Cet appareil est garanti 2 ans. Cette garantie couvre l'élimination de tous les vices dus à un défaut matériel ou de fabrication, à l'exception des pièces d'usure. En raison de la faible influence de l'utilisateur sur le bon fonctionnement ou la bonne utilisation de l'appareil, le droit à la garantie ne peut s'appliquer que si l'appareil est complet et en parfait état. Nous déclinons toute responsabilité quant aux dommages consécutifs liés à ce produit, notamment en cas de réparations ou de modifications réalisées sur le produit, en cas d'utilisation défectueuse ou de mauvaise utilisation du produit ainsi qu'en cas de dommages résultant de ces opérations.



Protection de l'environnement

Ne jetez pas ce produit avec les ordures ménagères courantes mais rapportez-le dans un centre de collecte et de recyclage d'appareils électriques et électroniques. Triez les matériaux selon le sigle qu'ils arborent. En réutilisant ou en revalorisant les matières ou en revalorisant sous d'autres formes les appareils usagés, vous contribuez grandement à la protection de l'environnement. Renseignez-vous auprès de votre commune afin de connaître le centre de collecte approprié.

Fréquences de répulsion des nuisibles (Données non garanties qui peuvent différer selon les régions)	
Fréquences	**Nuisibles**
env. 7 kHz	Moustiques, puces
env. 10 kHz	Moustiques
env. 12 kHz	Souris, rats, cafards
env. 14 kHz	Araignées
env. 20 kHz	Chiens, chats
env. 23 kHz	Martres